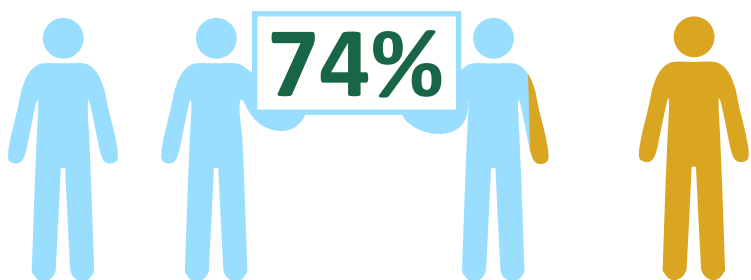


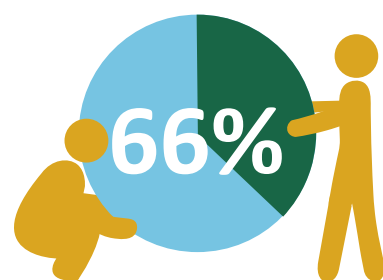
Peine purgée dans la collectivité



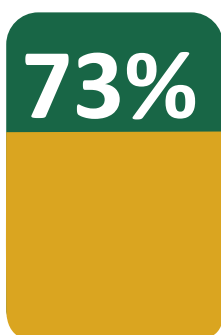
Cette infographie présente des données recueillies au moyen du Sondage national sur la justice (SNJ) de 2016 et de 2017, qui traitait notamment des peines purgées dans la collectivité¹ (SNJ 2016 : N = 1 863; SNJ 2017 : N = 2 019).



appuyaient le recours à des peines purgées dans la collectivité pour les personnes reconnues coupables de crimes non violents.



estimaient que les mesures communautaires de réponse aux crimes allaient améliorer l'efficacité du système de justice pénale.



estimaient qu'un accent accru sur les mesures communautaires diminuerait la criminalité.

Six répondants sur dix ont dit croire que les mesures communautaires entraîneraient une diminution des taux de récidive, une amélioration de la sécurité et une protection à long terme du public.

Après s'être fait présenter trois scénarios illustrant diverses infractions², la plupart des Canadiens sondés (**77%-86%**)³ étaient d'avis que les délinquants devraient purger une peine autre que l'incarcération (probation, amendes ou détention à domicile).



¹ Par exemple la probation, les peines avec sursis, la justice réparatrice et les travaux communautaires. Les ordonnances de probation et les peines avec sursis permettent aux délinquants de vivre et de travailler dans la collectivité sous réserve de certaines conditions. Les délinquants sous probation sont tenus de respecter certaines conditions qui peuvent notamment comprendre la participation obligatoire à un programme de réadaptation, l'imposition de restrictions concernant certaines activités, ou l'obligation de se présenter à un agent de probation à des moments précis. Les peines avec sursis, aussi appelées « détention à domicile », ne permettent pas au délinquant de quitter son domicile, sauf dans des circonstances particulières (p. ex. pour aller travailler ou participer à un programme de réadaptation).

² Agression sexuelle contre une personne mineure, décharger une arme à feu avec insouciance, trafic d'opioïdes avec possession d'arme.

³ Les variations de pourcentage reflètent les différentes réponses aux trois scénarios.